

1970 et 1973 avait accepté de l'argent en échange des rapports rédigés par un correspondant soviétique à Ottawa.

Trois mois plus tard, M. Peter Worthington publiait des extraits d'un document de la GRC en date du 24 mars 1976, dont voici un passage:

D'après le rapport de la GRC, l'agent de la Pravda à Ottawa, M. Geyvandov, a été expulsé d'Ottawa après avoir persuadé un journaliste canadien de promouvoir les intérêts soviétiques dans ses reportages sur les événements politiques canadiens.

M. Worthington, ainsi que le *Sun* de Toronto, ont été immédiatement mis en accusation en vertu de la loi sur les secrets officiels. Inutile de rappeler que cet agent de la subversion soviétique qui acceptait des roubles pour ses services n'a pas été inculpé.

Je suis fortement incité à croire que le producteur canadien dont il est question dans la déclaration de M. McMurtry et le journaliste canadien dont parlait M. Worthington sont une seule et même personne. J'ai écrit à ce sujet au solliciteur général (M. Kaplan). Il est peu disposé à révéler l'identité de l'homme en question. Entre temps, la Société Radio-Canada garde à son service un directeur qui, de son propre aveu, était également à la solde d'un fonctionnaire soviétique et qui, j'en suis pratiquement persuadé, est la même personne qui, selon la GRC travaillait à promouvoir les intérêts soviétiques.

Je ne crois pas pour le moment que le gouvernement libéral, avec ses piètres réalisations jusqu'ici . . .

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

● (1115)

LA RADIODIFFUSION

LE FINANCEMENT DES RADIODIFFUSEURS AUTOCHTONES

M. Neil Young (Beaches): Madame le Président, la dernière déclaration au sujet de la radiodiffusion renferme peu de nouvelles initiatives, une certaine reconnaissance de la réalité technologique, et beaucoup de belles phrases destinées à camoufler une politique vide de mesures progressives. Ce dynamisme factice est particulièrement évident dans l'appel lancé par le ministre des Communications (M. Fox) qui demande un nouvel apport des autochtones à l'élaboration d'une politique en matière de radiodiffusion.

Il y aura deux ans le mois prochain, le CRTC accordait au Conseil des Indiens du Yukon et à la nation déné un permis pour répartir les services de radio et de télévision dans le Nord grâce au réseau de satellites Cancom. Le CRTC affirmait nettement dans sa décision, ce que tout le monde savait déjà, à savoir que pour exister un service autochtone devait compter sur l'aide financière du gouvernement fédéral. Le gouvernement a été saisi depuis près de deux ans de propositions générales de financement pour la radiodiffusion autochtone et, depuis près d'un an et demi, il s'excuse de ses retards à leur donner suite.

Des canaux sont à leur disposition, le personnel a été formé et on est prêt à réaliser les projets et les programmes. Assez de

Questions orales

paroles en l'air et fournissons aux radiodiffuseurs autochtones les fonds à long terme qui leur ont été promis.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SALVADOR—LA POSITION CANADIENNE RELATIVEMENT À LA POSSIBILITÉ D'UN CESSEZ-LE-FEU PENDANT LA VISITE PAPALE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, comme le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sont absents et qu'il n'y a même pas le quart du cabinet, je pose ma question au ministre d'État aux Affaires étrangères.

Dimanche prochain, le 6 mars, Sa Sainteté le pape vistera le Salvador. Les guérilleros ou rebelles ont proposé ou accepté de cesser le feu pendant la visite du pape. Bien sûr, toute l'Amérique centrale est une zone dangereuse. Nous venons de voir les choses révoltantes qui se sont passées au Guatemala, juste avant sa visite. Le gouvernement canadien a-t-il fait des instances au gouvernement du Salvador qui a refusé de cesser le feu dimanche? L'avons-nous exhorté à le faire? Dans la négative, pourquoi? Avons-nous seulement levé le petit doigt?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Relations extérieures)): Madame le Président, l'honorable député sait sûrement que le gouvernement canadien est extrêmement préoccupé par la situation au Salvador et qu'il démontre à ce sujet un intérêt constant; à preuve nous recevions il y a quelques semaines le sous-ministre des Affaires étrangères du gouvernement du Salvador pour lui faire part justement de nos préoccupations particulièrement en ce qui concerne la situation générale des droits de l'homme dans ce pays.

De plus, comme l'honorable député le sait, à l'heure actuelle, à Genève, à la Commission des Nations Unies sur les droits de l'homme, nous avons présenté un projet de résolution par lequel nous essayons d'appuyer autant que faire se peut les conclusions de l'attaché spécial des Nations Unies sur la question des droits de l'homme au Salvador et de présenter une résolution qui pourrait être appuyée par le plus grand nombre possible de pays faisant partie de la communauté internationale.

[Traduction]

LA RÉOLUTION CANADIENNE SUR LES DROITS DE L'HOMME

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question porte précisément sur la visite de Sa Sainteté le Pape, dimanche, au Salvador. Je veux savoir si le gouvernement canadien se préoccupe de la sécurité du Pape et s'il a fait des instances au gouvernement salvadorien pour l'amener à déclarer un cessez-le-feu pendant le séjour de Sa Sainteté, suivant la suggestion des guérilleros. Comme le ministre n'a pas répondu à cette question, je voudrais bien qu'il le fasse.